



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Iran

Question écrite n° 11902

Texte de la question

M Michel Pericard appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur l'ampleur des exécutions auxquelles il serait, actuellement, procédé en Iran. Il lui demande quelles mesures concrètes il compte prendre afin que la France fasse connaître son indignation et mette aussi en œuvre toute son influence pour faire cesser les exécutions.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Gouvernement est très préoccupé par les violations des Droits de l'Homme constatées en Iran, et notamment par la vague d'exécutions politiques de la fin de l'année dernière. Face à cette situation, le Gouvernement français a immédiatement réagi. Il a fait connaître publiquement sa réprobation en novembre dernier aux Nations Unies devant la troisième commission, par la voix de Mme Edwige Avice, ministre déléguée. En outre, la France a voté en faveur d'une résolution de l'Assemblée générale dénonçant les pratiques contraires aux Droits de l'Homme en Iran et rappelant à ce pays ses obligations internationales à cet égard. Mme Avice a de nouveau exprimé l'émotion du Gouvernement devant l'Assemblée nationale le 14 décembre. Le Gouvernement est également intervenu de manière directe et pressante auprès des autorités iraniennes. M Roland Dumas a rencontré son homologue à deux reprises, à Paris le 8 janvier en marge de la conférence sur les armes chimiques, et à Téhéran les 5 et 6 février. En chacune de ces occasions, il a fait état de l'émotion suscitée en France par les informations convergentes sur la dégradation de la situation des Droits de l'Homme en Iran, il a exprimé la condamnation de ces pratiques et il a appelé ses interlocuteurs à y renoncer. Le Gouvernement est résolu à continuer d'utiliser chaque opportunité pour faire connaître de la manière la plus pressante sa réprobation au gouvernement iranien.

Données clés

Auteur : [M. Pericard Michel](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11902

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 1989, page 1844